



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION  
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

*Le Ministre d'État*

**CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE  
DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

**Honorables Députés et Sénateurs ;**

**Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et  
Affaires Etrangères ;**

**Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;**

**Honorables Députés provinciaux ;**

**Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;**

**Monsieur le Représentant du Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA) ;**

**Madame la Directrice Générale de l'INS ;**

**Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers ;**

**Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de cette Table ronde qui se tient dans cette  
stratégie province du Bandundu, en marge de la Conférence des Gouverneurs.

Avant toute chose, je voudrais vous remercier pour votre présence à cette activité dont  
l'importance n'est pas à démontrer, à savoir, le Recensement Général de la Population et de  
l'Habitat.

En effet, avoir autour de soi les 26 Gouverneurs de nos Provinces est une belle opportunité de  
partager avec vous, l'engagement du Gouvernement de la République de réaliser le deuxième le  
2ème Recensement Général de la Population, 42 ans après le tout premier recensement général de  
la Population organisé en 1984.

**Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;**

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO,  
Président de la République, Chef de l'Etat, et en collaboration avec ce dernier, le Gouvernement a  
défini une politique traduite en Programme d'actions du Gouvernement dont le Ministère du Plan  
et de la Coordination de l'Aide au Développement est l'un des acteurs clés de la mise en œuvre. Et  
puisque le capital humain est au cœur de tout projet, qu'il soit public ou privé, l'atteinte des objectifs  
du Programme d'actions du Gouvernement et de toutes les politiques publiques qui en découlent,  
notamment le Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL 145 T), est tributaire  
de la mobilisation et de l'affectation rationnelle des ressources humaines dont dispose notre pays.  
D'où l'importance du recensement.

A la faveur de ce deuxième recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Gouvernement veut réaffirmer sa détermination à promouvoir un développement durable à la base, qui tient compte des réalités sociales locales et surtout dans une dynamique participative. Voilà pourquoi les Provinces et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) notamment les territoires, secteurs, chefferies, villes, communes et groupements sont des maillons importants de la gouvernance locale et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Voilà pourquoi, vous associer en amont et en aval de ce grand projet d'intérêt stratégique est une garantie déterminante non seulement de son inclusivité, mais aussi et surtout de sa fiabilité et de sa meilleure réalisation.

### **Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces,**

Le développement durable pose d'immenses défis dans un monde changeant. Des besoins sont immenses et des ressources extrêmement limitées. Répondre efficacement aux besoins de nos populations, surtout les plus démunies et les laissés pour compte exige à mieux identifier les défis, les possibilités et les stratégies possibles pour progresser dans la difficile marche vers le développement durable.

C'est dans cette perspective que le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement accompagne les provinces dans la Planification du développement, en tenant compte du contexte, des priorités et des spécificités de chacune d'elles. Cet accompagnement s'ancre sur un mécanisme institutionnel cohérent et une forte collaboration entre les différents niveaux de décision, tout en assurant de la cohérence avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et la prise en compte des engagements internationaux, à l'instar des Objectifs de Développement (ODD).

Toutefois, le Gouvernement s'étant engagé dans un élan de gouvernance axée sur les résultats ; il tient à asseoir le processus de planification sur des bases solides, constituées des données fiables, suffisantes et actualisées.

Car, il n'est l'ombre d'aucun doute que les projections démographiques et autres indicateurs produits sur la base des données du recensement de 1984 sont aujourd'hui totalement dépassés et de loin moins fiables. Si l'on ne connaît pas précisément le niveau de la population ou encore le Produit Intérieur Brut (PIB), il est impossible de débattre et de prendre des décisions correctes.

Pareille situation n'est pas de nature à favoriser une meilleure planification et une progression vers le développement socio-économique et réduire les inégalités.

Voilà pourquoi, conscient de cette situation et dans sa ferme volonté d'apporter des réponses appropriées aux besoins et défis auxquels font face nos populations, le Gouvernement de la République, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est donné pour objectif de réaliser le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2).

Tirant les leçons du passé et sachant que la tenue du RGPH-2 est tributaire de la mobilisation d'un financement adéquat, prévisible, suffisant et durable, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat s'est impliqué personnellement, en donnant des instructions fermes, afin que ce processus soit doté des ressources suffisantes.

A ce jour, le budget du RGPH-2, estimé à 192 millions de dollars américains est totalement mobilisé, avec un apport appréciable et consistant du Gouvernement s'élevant à 30 millions de USD. Je profite de l'occasion pour remercier tous nos partenaires qui se sont engagés, à l'occasion de la Table Ronde des Bailleurs de fonds organisée à Kinshasa le lundi 23 Mars 2026 sous le haut patronage du Président de la République, financièrement et techniquement à combler le gap.

Ce moment est donc historique ! Le plus grand défi de la mobilisation des ressources est ainsi en voie d'être relevé en même temps nous nous employons à affronter d'autres défis et pas les moindres.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,**

L'organisation d'un Recensement Général de la Population et de l'Habitat constitue un processus périlleux et complexe. Il exige, pour un pays à la taille et aux défis cruciaux comme la RDC, au-delà de moyens humains, matériels et techniques colossaux, une assise institutionnelle solide et cohérente, mobilisant toutes les synergies possibles.

Aussi, la participation et la confiance constituent des éléments clés pour la collecte de données précises et fiables. Elles impliquent une forte appropriation nationale et la mobilisation des principales parties prenantes. En sus, que chaque personne, institution ou partie prenante impliquée dans le processus du recensement connaisse ou joue son rôle de manière optimale constitue une des meilleures recettes pour la réussite de celui-ci.

Ainsi, les Provinces, principalement les institutions provinciales, que vous représentez ici, restent des actrices majeures dans l'organisation du RGPH-II. Votre appropriation et engagement en faveur du processus garantiront une meilleure organisation sur le plan opérationnel, sécuritaire ainsi que l'appropriation par vos administrés. A cet effet, nous comptons sur vous. Votre implication est fortement attendue à plusieurs égards. En tant que Représentants du Gouvernement central en Province : Il vous revient d'assurer une organisation optimale du processus, dont la mobilisation et la sensibilisation de toutes les parties prenantes provinciales, la sécurisation du personnel et des biens et d'apporter des solutions ponctuelles et conjoncturelles aux problèmes potentiels afin de faire avancer de manière optimale le processus du RGPH-II au niveau provincial et local.

C'est aussi à vous qu'il revient de garantir qu'aucune immixtion politique de n'importe quel ordre ne soit de mise à n'importe quel niveau de ce processus hautement technique et complexe.

La fiabilité des données qui découleront du RGPH-II dépend fortement du respect strict de l'approche méthodologique définie. Il vous reviendra aussi d'être au premier plan pour une gestion pacifique des conflits potentiels et de veiller à ce que le personnel travaille dans un climat propice et exempt des pesanteurs diverses.

Pour ma part, je réaffirme mon engagement, et à travers moi, l'engagement du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, à travailler en étroite collaboration avec vous. Des canaux de communication dédiés seront établis pour des échanges permanents et continus tout au long du processus.

C'est ici l'occasion pour moi de saluer votre collaboration étroite dans les étapes déjà réalisées, notamment lors de la Cartographie censitaire pilote. Et je crois sincèrement que nous continuerons dans cet élan.

Le Gouvernement compte sur vous. Votre engagement et votre détermination constituent une garantie de la réussite de ce grand projet.

Nous vous appelons donc à vous joindre au slogan du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, suivant :

**Tous engagés, tous mobilisés,  
Pour planifier,  
Pour moderniser,  
Et pour transformer des vies.**

**Je vous remercie**